



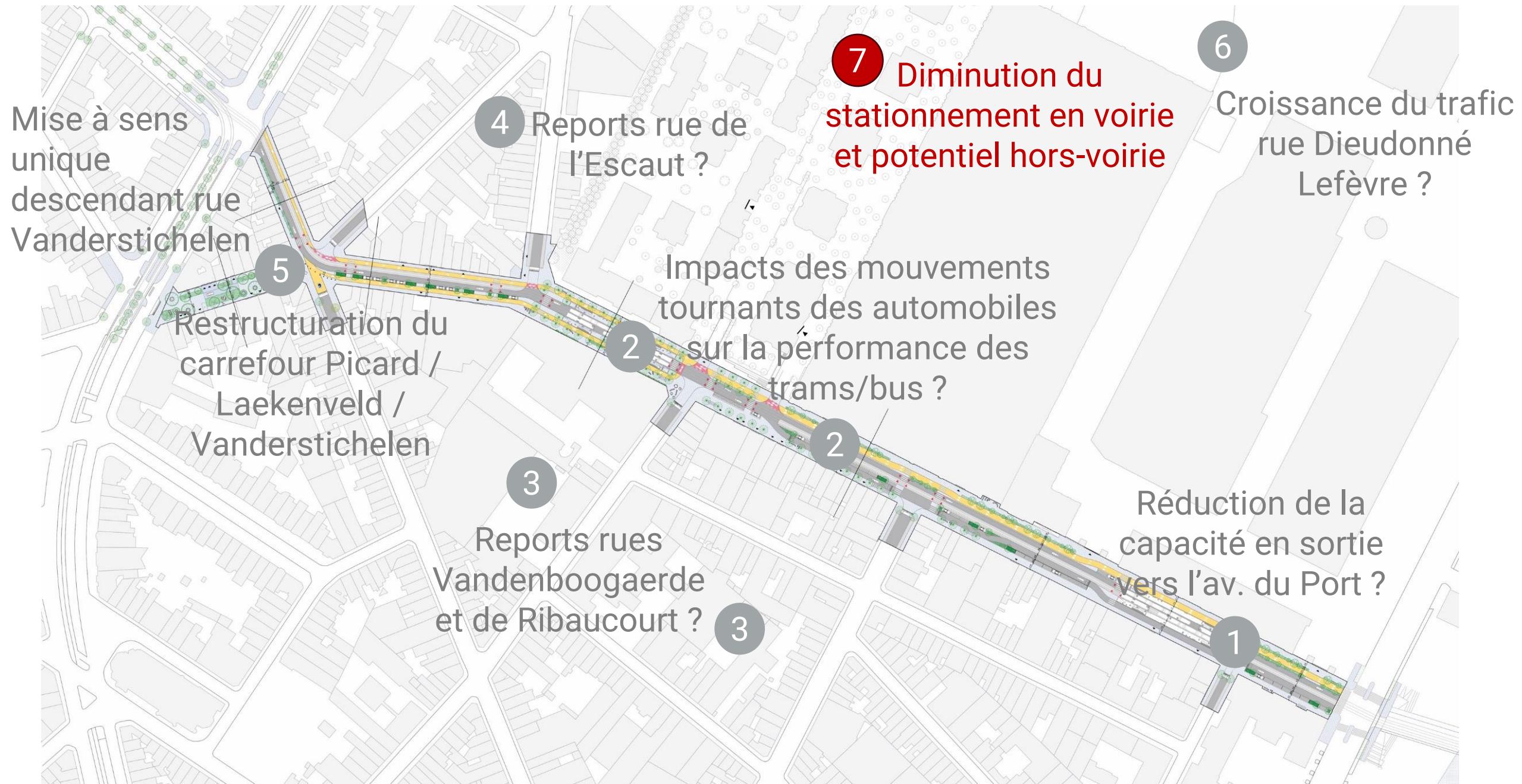
# RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE PICARD ET VANDERSTICHELEN

**RÉUNION DU CA N°4 – 14 DÉCEMBRE 2023**

Etude de mobilité – complément stationnement

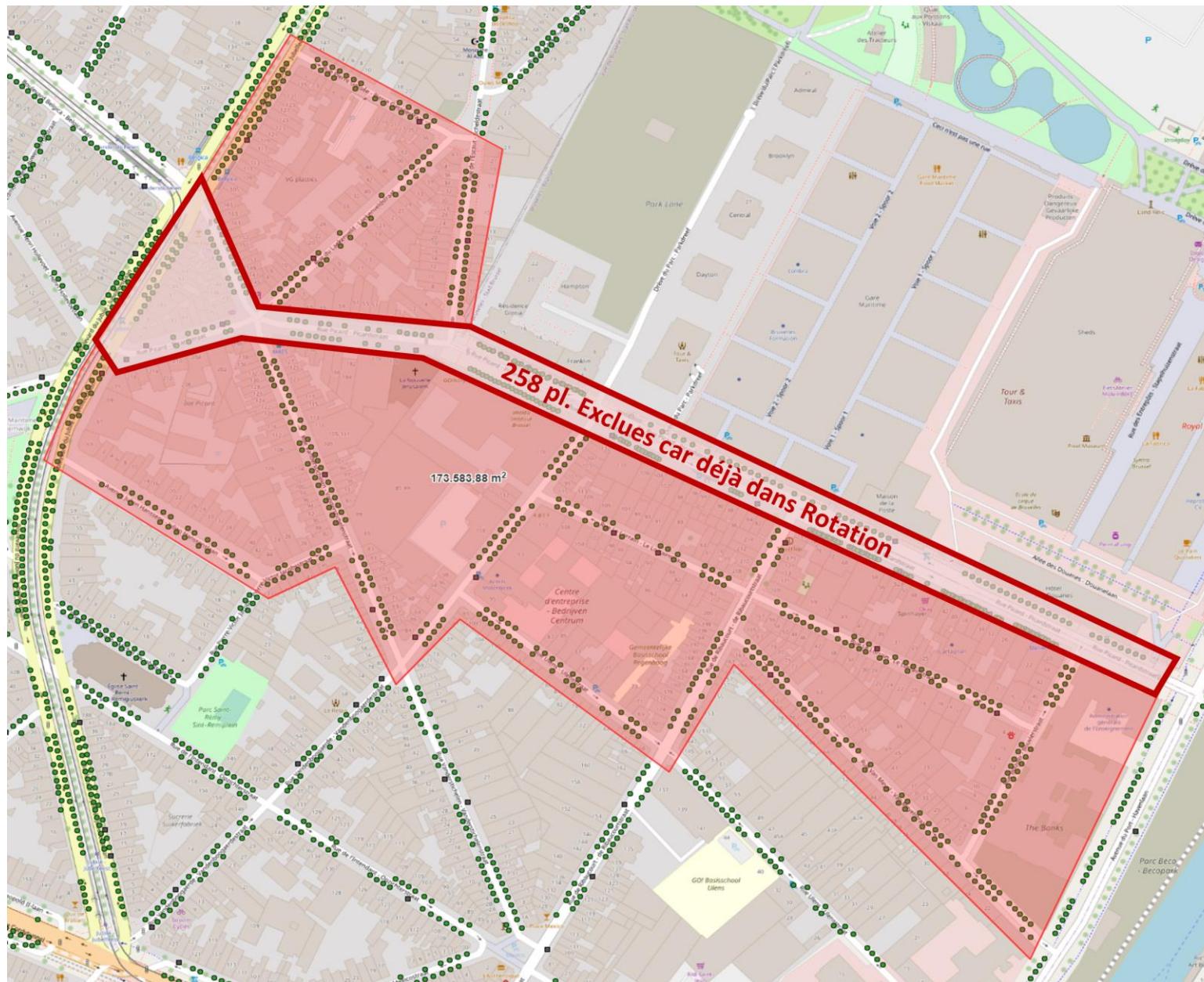
Source image : Tour & Taxis, 2023

# IMPACTS MOBILITÉ : 7 QUESTIONNEMENTS



# OBJECTIVATION DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE : ENQUÊTE DU 5/12

Réalisation d'une enquête d'occupation du stationnement dans le quartier, pour actualiser la connaissance (précédentes données datent de 2019), au sein du périmètre suivant :



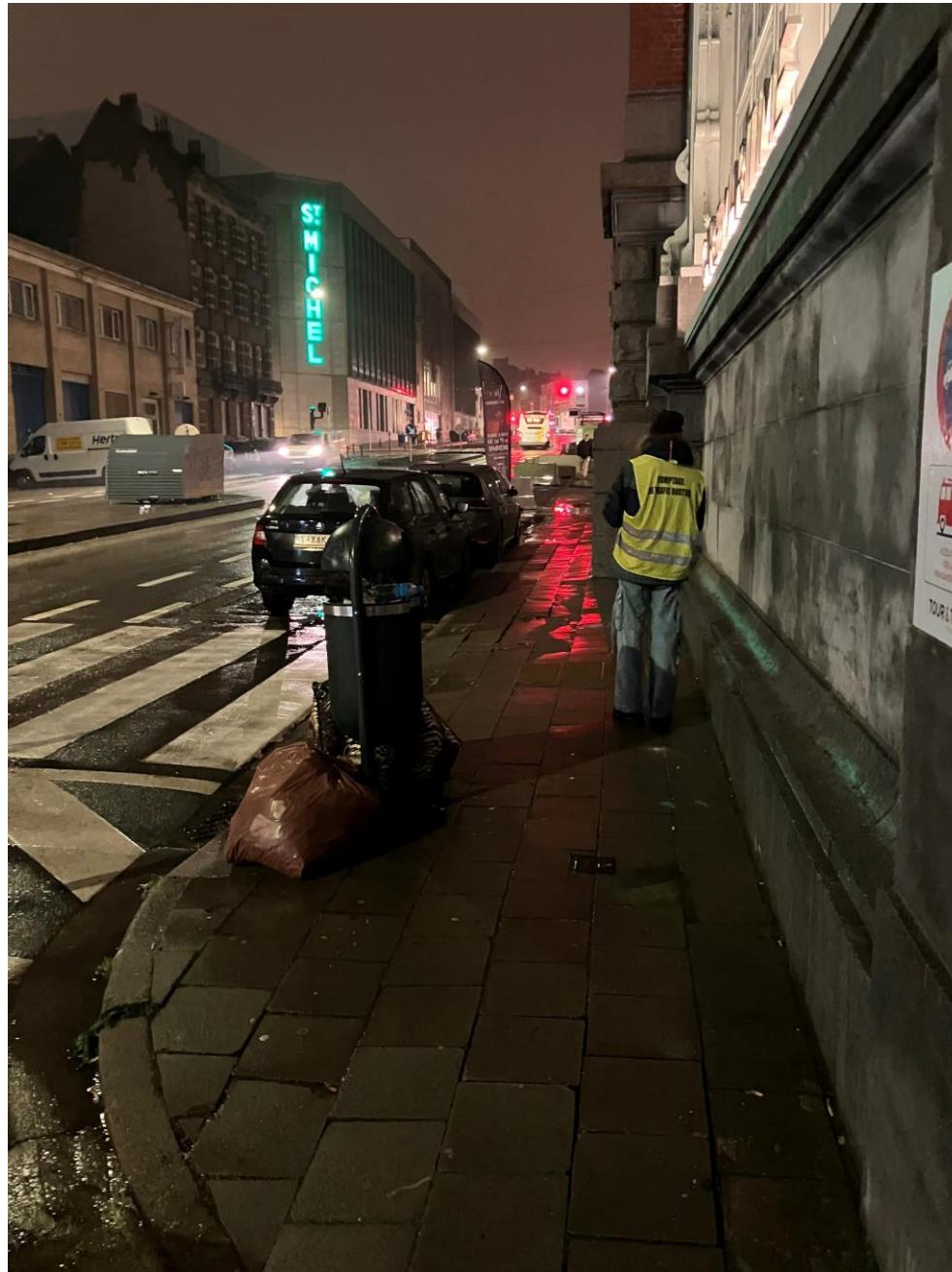
# OBJECTIVATION DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE : ENQUÊTE DU 5/12

L'enquête a inclus un relevé de la rotation sur l'axe, pour identifier le profil des automobilistes stationnés (riverains, visiteurs,...) et leur durée de stationnement

Périmètre de l'enquête de rotation :



# OBJECTIVATION DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE : ENQUÊTE DU 5/12



2 équipes de 7 enquêteurs  
sur le terrain de 6h à 21h30

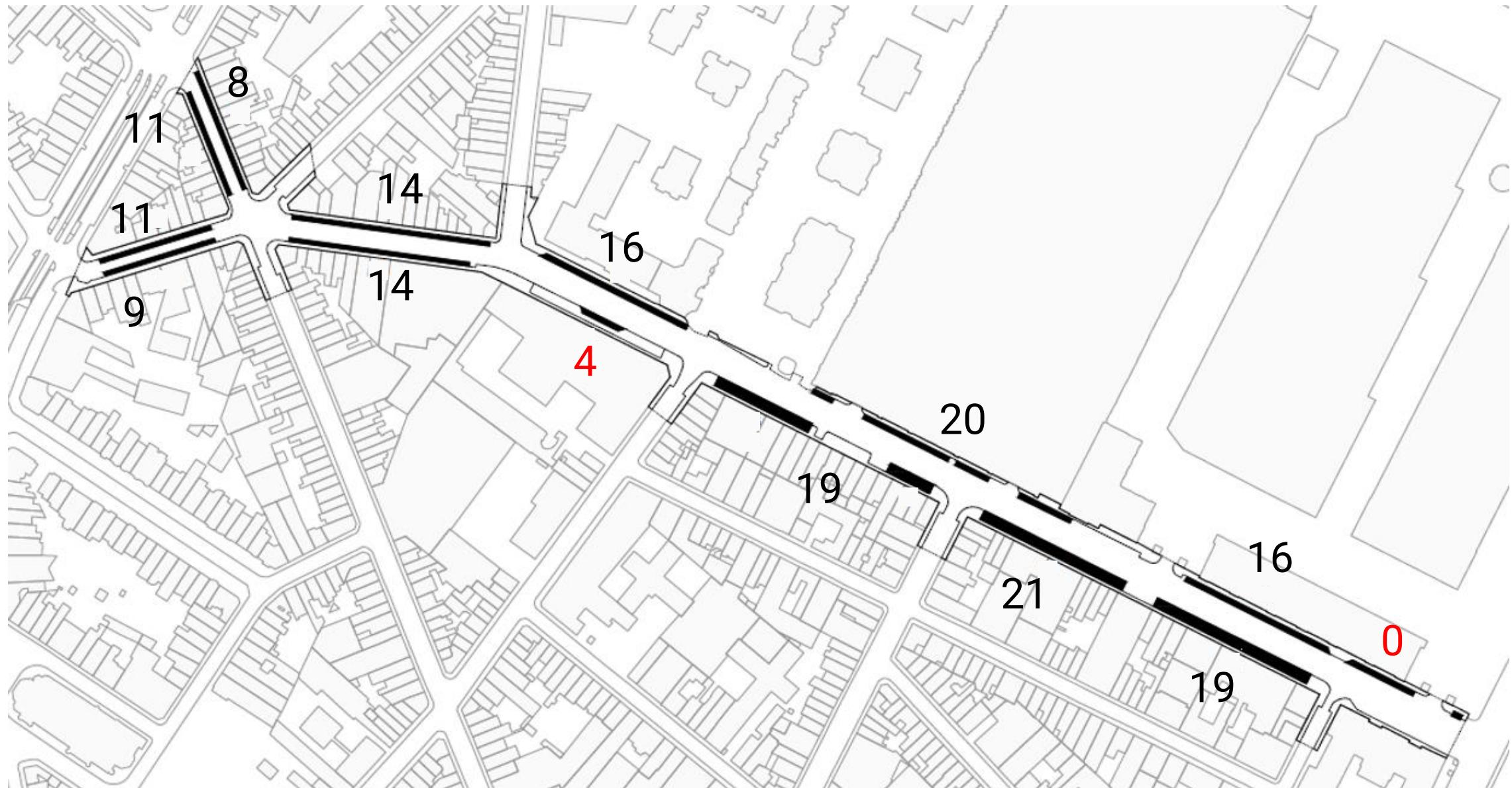
2 superviseurs (Traject)

Enquête qui s'est bien passée malgré les conditions météorologiques (averses).

7

# STATIONNEMENT : BILAN SITUATION EXISTANTE

Disposition des emplacements de stationnements sur la rue Picard (places classiques + places réservés)

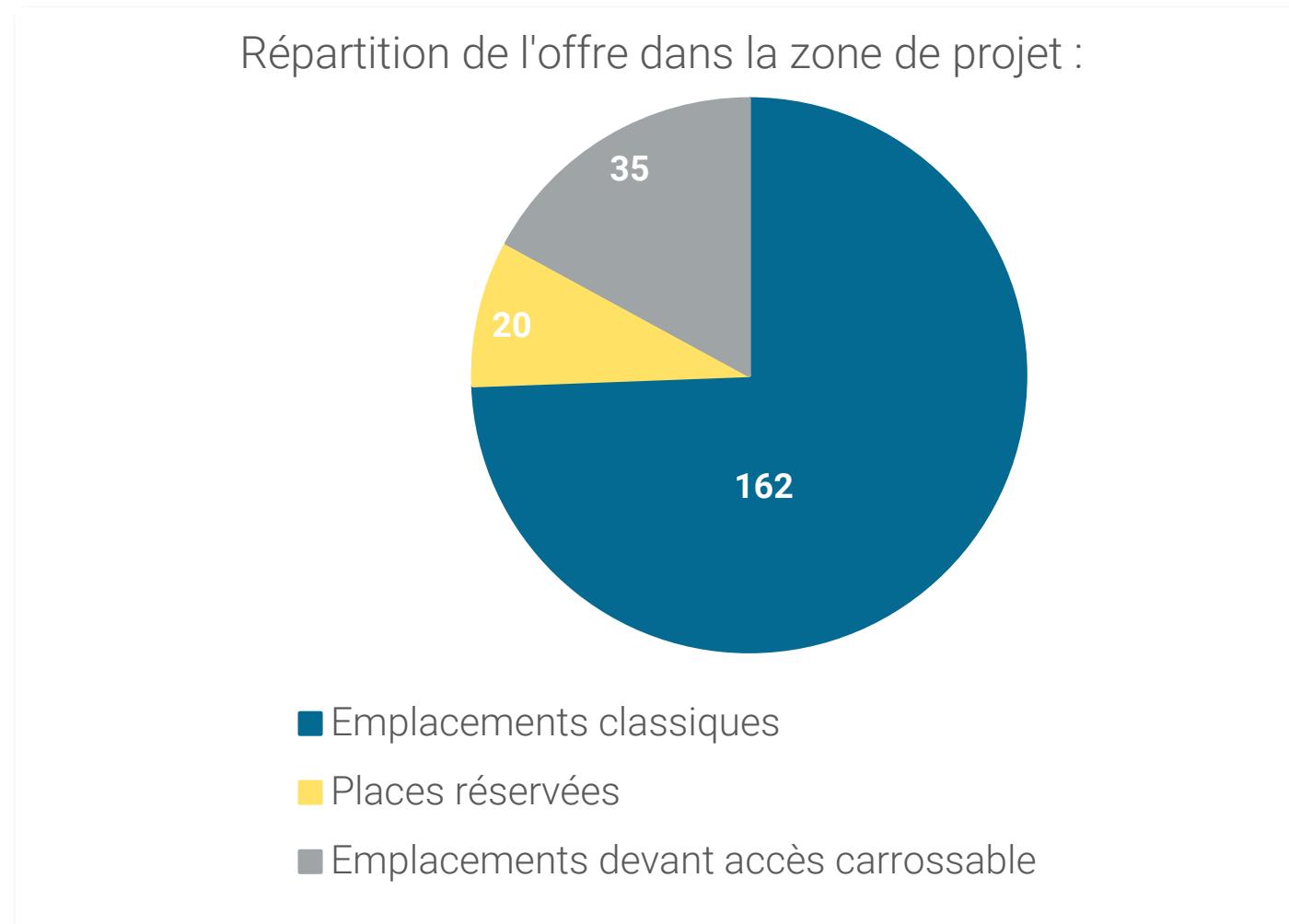


*Places devant les accès carrossables non représentées ici*

7

# STATIONNEMENT : BILAN SITUATION EXISTANTE

La zone de projet compte au total 217 emplacements :



Répartition des emplacements réservés : - 12 places (EVP) réservées à la livraison

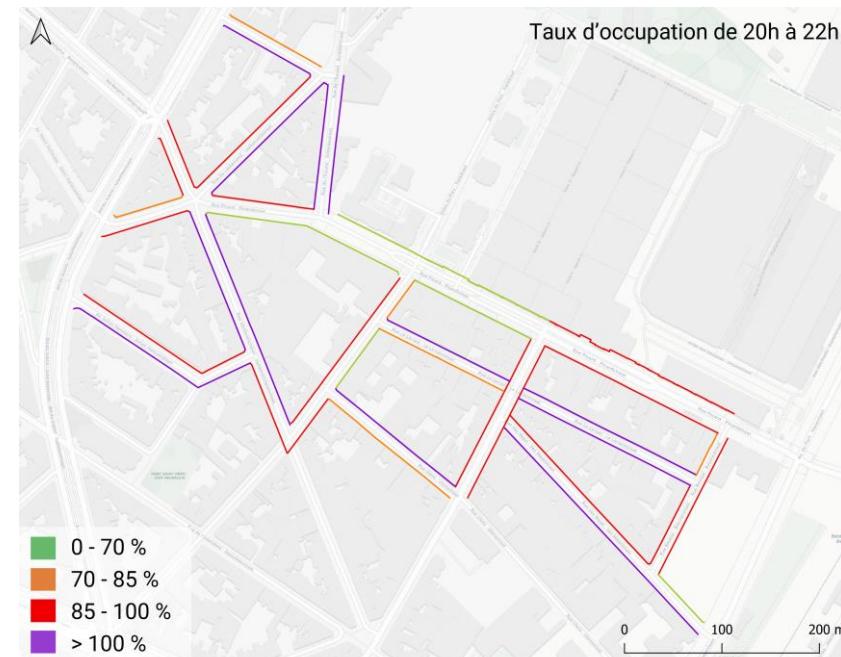
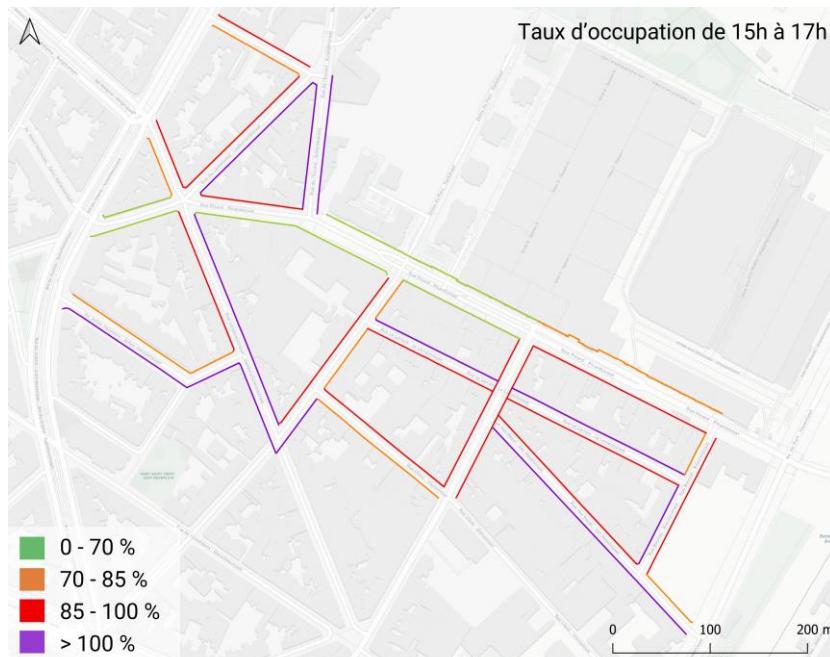
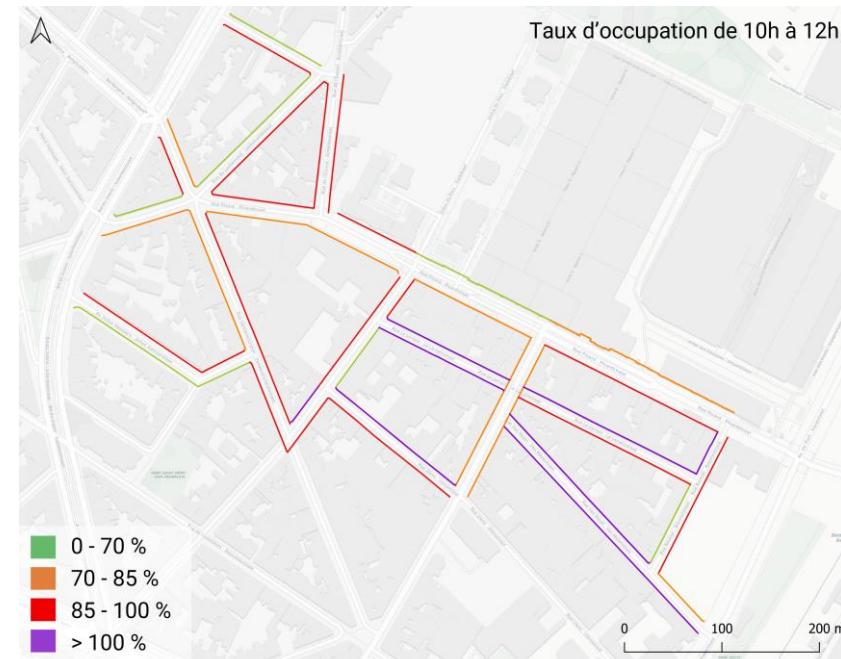
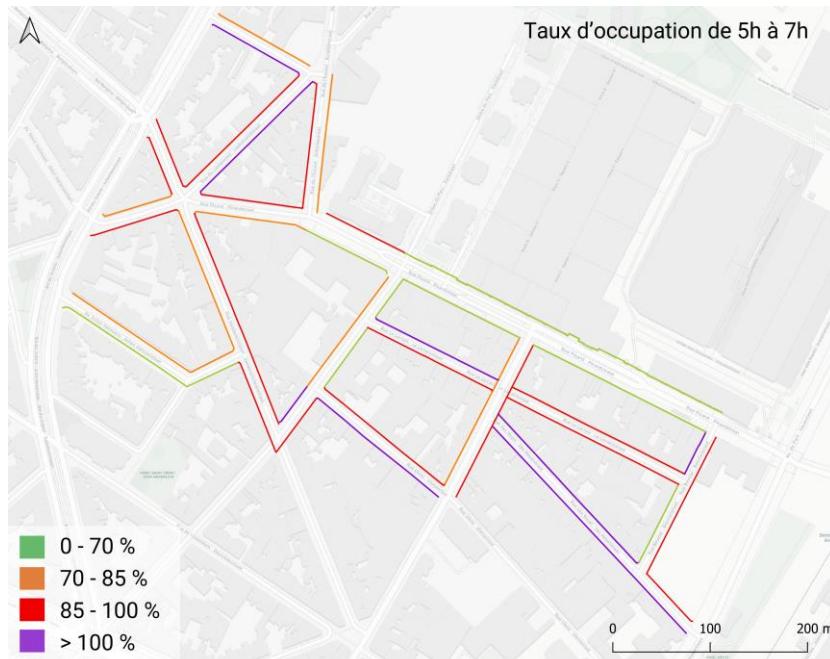
- 6 places réservées au PMR

- 2 places réservées à la recharge électrique

7

# STATIONNEMENT : BILAN SITUATION EXISTANTE - TAUX D'OCCUPATION

Pression en stationnement sur l'ensemble de la zone d'enquête :



## 7

# STATIONNEMENT : BILAN SITUATION EXISTANTE - TAUX D'OCCUPATION

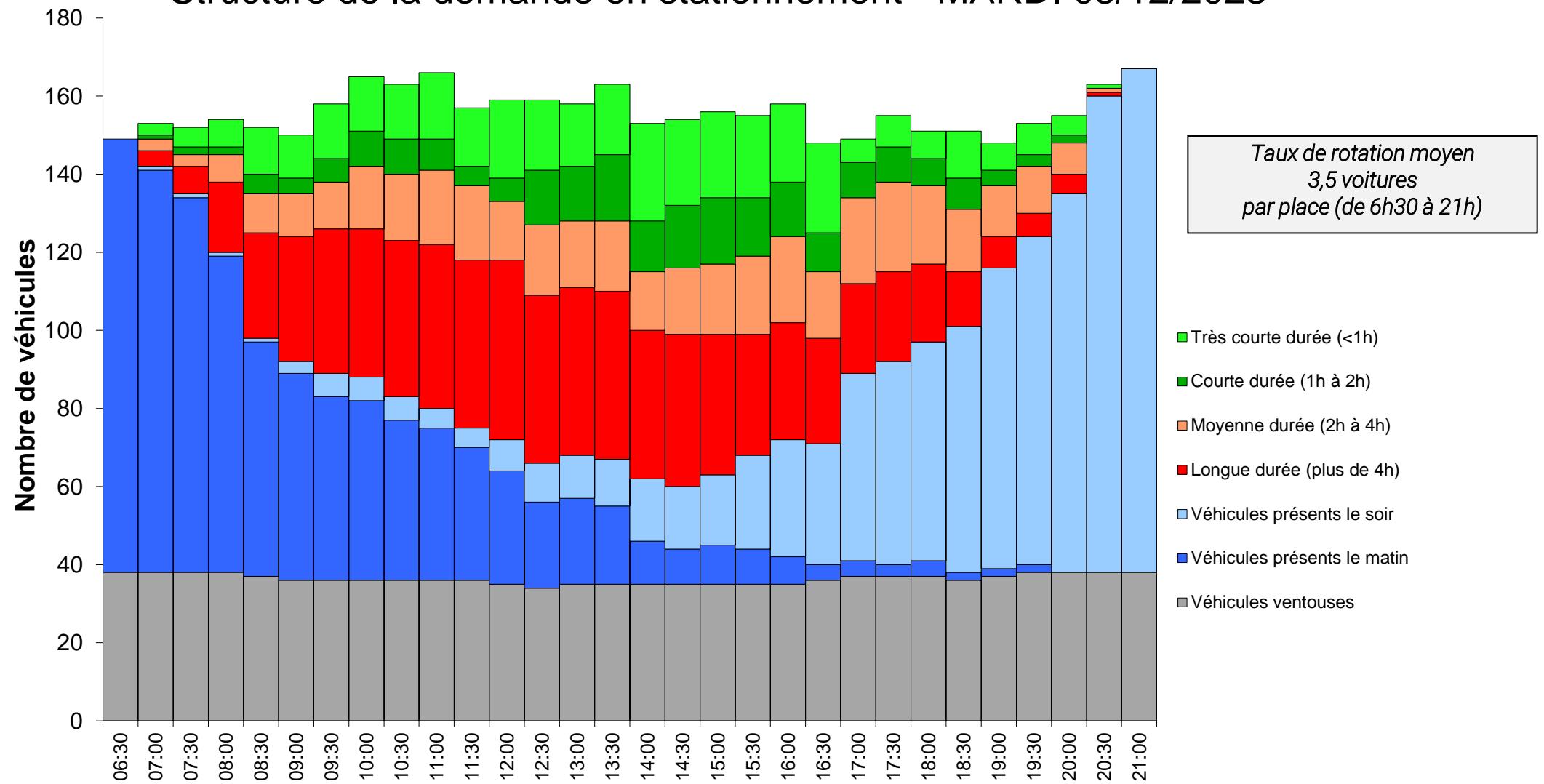
- Les taux d'occupation sont élevés dans le quartier, tout au long de la journée, dépassant parfois les 100% dans certaines sections de rue : les rues avoisinantes à la zone de projet sont sujettes à la dégradation voir à la sur-saturation des conditions de stationnement.
- La pression est moins marquée dans la zone de projet (Picard/Vanderstichelen)

	ZONE DE PROJET	ZONE D'ETUDE
Tranche horaire	Taux d'occupation (class. + réservées)	Taux d'occupation (class. + réservées)
5h00-7h00	76%	91%
10h00-12h00	84%	91%
15h00-17h00	76%	97%
20h00-22h00	79%	99%
<b>moyenne</b>	<b>79 %</b>	<b>95 %</b>

7

# STATIONNEMENT : BILAN SITUATION EXISTANTE - TAUX DE ROTATION ZONE DE PROJET

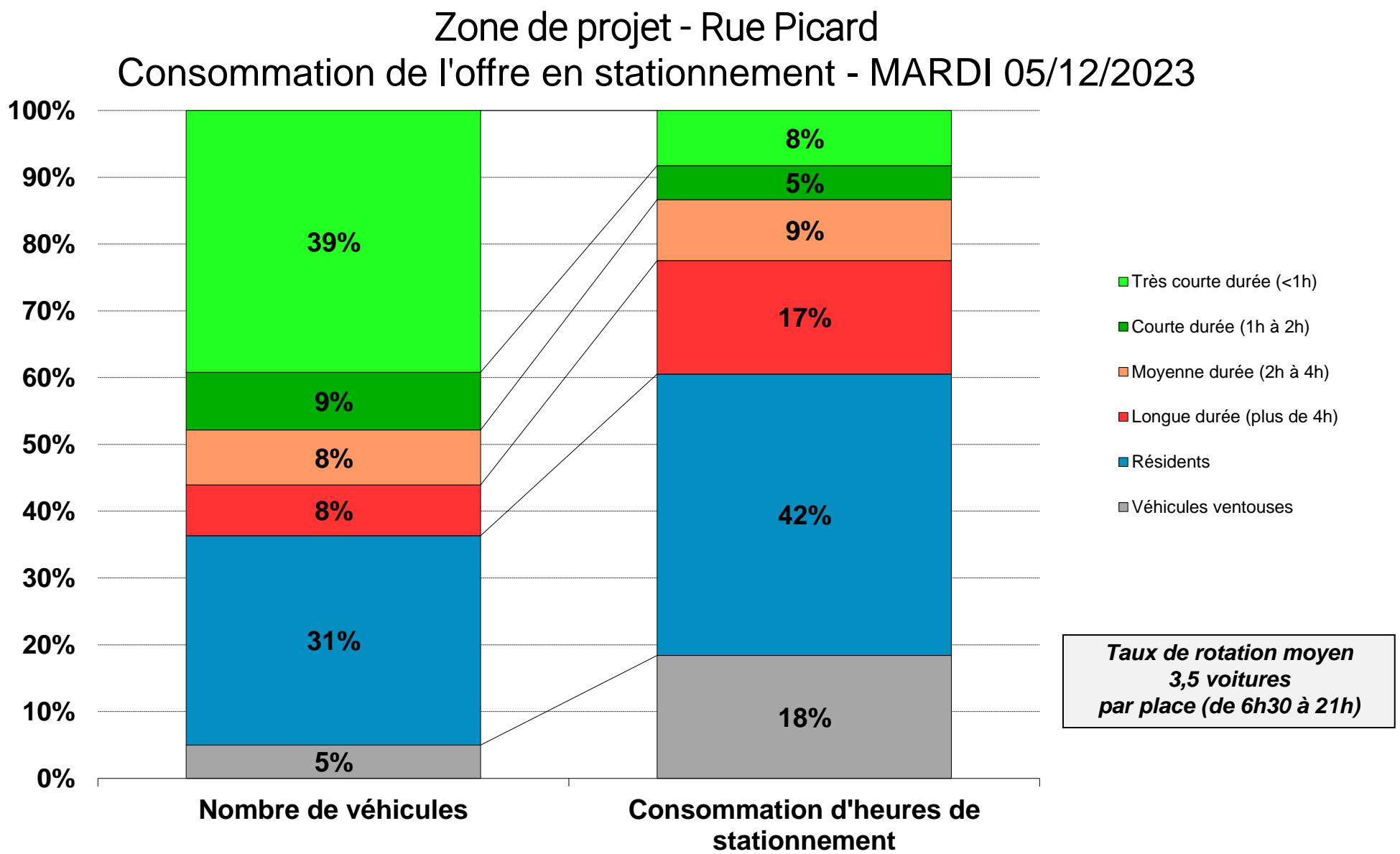
Zone de projet - Rue Picard  
Structure de la demande en stationnement - MARDI 05/12/2023



NOTE :  
Enquête réalisée sur un échantillon de 206 places (classiques, réservées et devant accès carrossable - hors travaux) de 6h30 à 21h00

7

# STATIONNEMENT : BILAN SITUATION EXISTANTE - TAUX DE ROTATION ZONE DE PROJET



NOTE :  
 Enquête réalisée sur un échantillon de 206 places (classiques, réservées et devant accès carrossable hors travaux) de 06h30 à 21h00

7

# **STATIONNEMENT : BILAN SITUATION EXISTANTE - TAUX DE ROTATION ZONE DE PROJET**

- Le stationnement des résidents représente la majorité de la demande, caractérisé par un départ du véhicule le matin pour se rendre au travail et un retour en soirée.
- Un important nombre de véhicules sont stationnés durant de courtes durées (moins de 1h), ce qui peut être expliqué par la présence de Tour&Taxis et de commerces le long de la rue.
- Le nombre de véhicules stationnés dans la rue Picard reste stable, avec de faibles variations, tout au long de la journée.
- Les véhicules ventouses représentent près d'un cinquième de la consommation d'heures de stationnement. Ils sont principalement stationnés à l'ouest de la zone de projet, plus résidentielle (tronçons « Petit / Moyen » Picard et Vanderstichelen).

7

# RAPPEL : LA CARTE RIVERAIN

- Permet de stationner un véhicule dans le secteur du domicile sans avoir à apposer de disque ou à alimenter les horodateurs
- La carte est rattachée à une plaque d'immatriculation et est valable en zones grises, vertes, bleues et événements situés dans les limites du secteur attribué
- Condition : avoir sa résidence principale sur le territoire attribuant la carte

Molenbeek-Saint-Jean	
Qui peut l'obtenir ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Domicilié à Molenbeek et habitant une zone bleue, verte ou rouge</li> <li>• Habite Molenbeek et est en attente d'une inscription au registre de la population</li> <li>• Propriétaire ou locataire d'une maison secondaire à Molenbeek</li> </ul>
Tarifs	1 <sup>ère</sup> carte du ménage : 15€/an 2 <sup>ème</sup> carte du ménage : 120€/an Riverain ayant une résidence secondaire : 500€/an Nombre de cartes par ménage limité à 2
Documents obligatoires	Carte d'identité Certificat d'immatriculation du véhicule

# 7 BILAN STATIONNEMENT



Projet induit une **importante réduction de l'offre en stationnement en voirie** : passage de 182 emplacements actuels à 49 emplacements (3 aires de livraison incluses)



**Potentiel de compensation hors-voirie identifié à proximité**

**Contacts et négociations en cours :**

- Extensa - Tour&Taxis (ParkLane2)
- KBC
- Fédération Wallonie Bruxelles

